

Les infos

Vendredi 5 Octobre 2007



LES NOUVELLES DU FRONT

L'arnaque que la direction a tentée à l'occasion de la mise en œuvre de la directive MIF est probablement sa plus grossière erreur depuis le tristement célèbre « Plan Flichy » de 1993 qui avait déclenché une grève historique dans le réseau. Il y avait un moment que les 5 organisations syndicales nationales n'avaient plus constitué un front commun, sur ce point la direction a décroché le gros lot. Alors qu'elle n'avait prévu qu'une information du Comité Central d'Entreprise sur la mise en œuvre de la directive, les organisations exigent désormais une consultation globale en bonne et due forme sur toutes ses conséquences. D'ailleurs, son interprétation de la directive et de l'ordonnance de transposition dans le code monétaire et financier est très discutable. On peut s'interroger notamment sur sa réelle volonté de respecter sincèrement les principes de transparence et d'agir au mieux dans l'intérêt des clients. Ainsi, la volonté de supprimer une part du commissionnement des techniciens du réseau en le transférant sur le variable apparaît bien comme une extrapolation osée de la directive plutôt destinée à maintenir une pression commerciale parfaitement contradictoire avec cette même directive. Une réunion syndicats-direction doit se tenir le 8 octobre qui devra déterminer s'il est possible d'ouvrir une véritable consultation, faute de quoi l'espoir de la

direction d'en avoir terminé le 25 octobre lors de la séance plénière du CCUES sera déçu. Il faudrait pour cela qu'elle change radicalement son fusil d'épaule sur la question du commissionnement. Rien ne dit que la réglementation n'oblige à sa disparition, mais si tant est que cela soit nécessaire, ses pseudo-engagements fleurent l'arnaque. Le commissionnement pèse globalement plus de 20 millions d'euros, une somme considérable qui échappe à la maîtrise de la direction. Quel naïf se contenterait de son « engagement » de maintenir « globalement » les sommes versées aux personnels concernés ! La direction du réseau distribue aujourd'hui l'équivalent d'une petite moitié du montant des commissions sous forme de variable aux 17500 techniciens, dont les 11500 commerciaux qui perçoivent des commissions... on comprend que l'envie soit forte de reprendre la main. Aucune proposition syndicale n'a été prise en compte hormis une légère progression du pourcentage d'intégration, de 50 à 60%, qui ne résout rien sur le fond. Les 5 organisations ont proposé de recadrer la cause principale des excès à l'origine de la directive : challenges, concours, particulièrement, d'instaurer un commissionnement non différencié sur les produits, d'établir une garantie individuelle pour la part de variable se substituant aux commissions, etc... tout a été rejeté, y compris le recadrage des campagnes au moment même où cette direction attend son passage devant la commission des sanctions de l'AMF pour manquements dans la campagne de privatisation EDF... pitoyable nuance mise en avant par Émile Noebes devant les représentants du personnel : le rapport de l'AMF ne fait pas allusion à la vente forcée, il dénonce seulement une pression sur la force commerciale ! Avec de tels interlocuteurs, rien d'étonnant à ce qu'un front syndical se soit constitué pour tirer la conclusion qu'il nous faut recourir au rapport de forces pour se faire entendre : d'où la décision d'appeler à un débrayage le 25 octobre.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT